



Horaires et dates des épreuves du DNB après report des épreuves (canicule) et demandes de passage en septembre

publié le 25/06/2019 - mis à jour le 26/06/2019

Information reçue des autorités académiques mercredi 26 juillet 13h

Les demandes pour passer la session de septembre

 **18_19_rc_report_dnb_demande_inscription_session_remplacement** (PDF de 244.2 ko)

sont à transmettre au collège impérativement avant le 3 juillet avec les justificatifs, pour avis du chef d'établissement et envoi à la division des examens et concours avant le 5 juillet.

Il est indiqué que la session de septembre est ouverte aux "candidats qui seront absents en raison d'un événement indépendant de leur volonté".

Au regard de l'intensité de la canicule annoncée, M. le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de reporter les épreuves écrites du diplôme national du brevet. Elles auront lieu lundi 1er et mardi 2 juillet, dates annoncées de la fin de l'épisode caniculaire. L'ordre des épreuves et les horaires restent inchangés.

 **18_19_rc_dnb_courrier_parents_gilles_horaires_epreuves_apres_report_canicule** (PDF de 125.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.